

**Procès-verbal du conseil municipal
du Mercredi 5 octobre 2022 à 18h30**

Présents : Annie Marcelot, Dundee Valot, Hervé Philippe, Marie Chauchaix, Olivier Chamot, Guillaume Norbert, Cathy Macia, Gilles Ravache et Sabine Valot.

Excusés : Régine Chamot (Pouvoir à Olivier Chamot), Bruno Chauchaix (Pouvoir à Marie Chauchaix), Nathalie Collet (Pouvoir à Hervé Philippe) arrivée à 19h30.

Absent : Dylan Emonin

Votants : 13

La séance est ouverte à 18h30

1) **Secrétaire de séance** : Hervé Philippe

2) **Approbation du PV du conseil municipal N°22** : Approuvé à l'unanimité.

3) **Délibérations**

⇒ **DEL-05102022-146** : Convention d'adhésion au service médecine actualisée avec le centre de gestion de la FPT de L'Ain pour une prise compte des risques psychosociaux, ce qui était déjà le cas auparavant mais ne figurait pas explicitement dans le contrat.

La délibération est approuvée à l'unanimité : 13 voix « Pour »

⇒ **DEL-05102022-147** : Espaces de fonctionnement des cours d'eau, délibération proposée par l'agglomération pour définir les espaces nécessaires aux cours d'eau pour bien assurer leurs diverses fonctionnalités en délimitant les zones et en durcissant les règles d'urbanisme dans ces zones.

Le conseil municipal prend acte et ajoute une remarque pour que l'agglomération se dote de moyens pour faire appliquer ces règles.

D'ores et déjà le conseil souligne la difficulté de faire respecter les règles d'urbanisme et plus particulièrement dans les zones du P.P.R.

⇒ **DEL-05102022-148** :

L'attribution du T2 libre le 4 novembre est reportée, après la commission d'attribution des nouveaux logements situés au château vert par Dynacité prévue le 21/10/2022 puisque les demandeurs se sont positionnés aux deux endroits.

Affectation d'une cave en sous-sol pour chaque logement du bâtiment de l'école sans variation de loyer. La délibération pour affectation des caves est approuvée à l'unanimité : 13 voix « Pour »

19h30 Nathalie Collet Arrive en cours de séance

- ⇒ **DEL-05102022-Zonage PLUIH « UE »** Stade reportée. Le projet de la nouvelle salle multifonctions au stade se heurte au zonage UE à l'endroit prévu qui interdit par exemple la construction d'une auberge communale à gestion privée.
Une délibération sera proposée en fonction de la réunion prochaine du Gap salle des fêtes
- ⇒ **DEL-05102022-149:** Avenant marché « fourniture alimentaire de la cantine » auprès de Bourg Traiteur : Révision de l'indice permettant le calcul des prix, l'ancien indice INSEE ayant été supprimé.
- ⇒ **DEL-05102022-150:** Attribution de marché public pour le lot n°4 (enduits) pour l'agrandissement de l'école de Pougny. A noter que la proposition de l'entreprise BONGLET S.A.S est conforme aux prévisions de l'économiste pour la partie nouvelle et moins cher pour la réfection de l'école existante. L'ensemble conduisant à un coût bien moindre que la première proposition de l'entreprise refusée au conseil du 8 juillet .
La délibération est approuvée à l'unanimité : 13 voix « Pour »

- ⇒ **DEL-05102022-151:** Avenant au lot 1 du marché public agrandissement de l'école de Pougny : Lot VRD Ets Famy, chemin d'accès chantier (+7822€) pour un total porté à 201 448,37 €.
Le chemin d'accès au chantier de l'agrandissement de l'école, se révélant encore plus fragile que prévu pour le passage de gros engins, il sera nécessaire de le reprendre complètement à l'issue du chantier.
Les travaux coûteront 17 605,12 € HT et on déduit 9780, 80€ HT de travaux initialement prévus qui ne seront plus nécessaires mais il restera donc une plus-value de 7 824,32€HT objet de cet avenant.

La délibération est approuvée à l'unanimité : 13 voix « Pour »


- ⇒ **DEL-05102022-152 :**
Le conseil municipal approuve à l'unanimité l'attribution du petit local vétuste des vestiaires du stade au club de rugby qui va se charger de le rénover, la mairie prendra en charge certains travaux : électricité, huisseries...

Divers :

- Débat autour de la nécessité d'un hôpital public dans le Pays de Gex et secteur Valserhône, suite à une information donnée par le maire de Ferney demandant une révision d'une zone du PLUIH à Ferney pour construire une clinique privée de quelques lits à Ferney-Voltaire.
Madame La Maire indique qu'elle votera contre cette révision au conseil communautaire, et défend la nécessité de construire un hôpital public pour tout le Pays de Gex, Valserhône et vallée de la Valserine.

- Travaux prévus par la Régie des eaux Gessiennes rue de la pierre à partir du 23 octobre 2022.
- Panneaux photovoltaïques, discussion autour de la règle d'urbanisme concernant l'installation dans la zone patrimoine.
- Problèmes récurrents pour les usagers de la fibre dans le village, il est décidé de faire une liste d'habitants ayant des pannes avec le nom de leur opérateur pour appuyer auprès du SIEA (syndicat intercommunal d'électricité et de e-communication de L'Ain) chargé du déploiement de la fibre. Une conférence téléphonique a eu lieu entre la mairie et le SIEA sur le sujet.

La séance est levée à 21h00.

L'adjoint Délégué
Secrétaire de séance

Hervé PHILIPPE

La Maire
Annie MARCELOT
